

VILLE DE LA FERTE-BERNARD
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation 15 mai 2024

Date d'affichage 15 mai 2024

Nombre de conseillers

en exercice 29

présents 20 + 9 procurations

votants 29

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE

Le VINGT ET UN MAI à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de La Ferté-Bernard, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni aux Halles Denis Béalet, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Didier REVEAU, Mme Cécile KNITTEL, M. Eric PAPILLON, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Laurent PHILIBERT, Mme Christiane VAN RYSSEL, M. Gérard GUESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, Mme Françoise PELLODI, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE, Mme Delphine LETESSIER, M. Christophe BISI, M. Emmanuel VIGNERON, Mme Marie DENONELLE, Mme Audrey MAMONTEIL, M. Dominique MORANCE, M. Franck POTAUFEUX, M. Carl GUILLEMIN.

Excusés :

M. Gaëtan THOMAS,	(Pouvoir donné à M. Laurent PHILIBERT)
M. Emmanuel BOIS,	(Pouvoir donné à M. Didier REVEAU)
M. Thierry BODIN,	(Pouvoir donné à Mme Christiane VAN RYSSEL)
Mme Marie-Hélène TROUILLOT,	(Pouvoir donné à M. Eric PAPILLON)
M. Nicolas GUILLARD,	(Pouvoir donné à Mme Marie DENONELLE)
Mme Olivia JAMAIN,	(Pouvoir donné à M Gérard GUESNE)
Mme Sophie DOLLON,	(Pouvoir donné à M. Dominique MORANCE)
M. Lionel COUTEMANCHE,	(Pouvoir donné à Mme Cécile KNITTEL)
Mme Edith ALIX,	(Pouvoir donné à Mme Sylvie SEQUEIRA)

Il a été, suivant les prescriptions de la loi du 5 avril 1884, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Mme Delphine LETESSIER a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ESPACE NATUREL SENSIBLE
(ENS) AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Le Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la convention signée avec la MFR « Les Forges » en date du 20 décembre 2022,

Vu le rapport du Maire.

Considérant les travaux de gestion de l'habitat et de génie écologique à réaliser sur le site de l'Espace Naturel Sensible des Ajeux.

Considérant que le Conseil départemental de la Sarthe, dans sa politique de préservation des Espaces Naturels Sensibles accompagne financièrement ces types de travaux.

Considérant le plan de financement prévisionnel 2024 ci-dessous :

Plan de financement 2024

DEPENSE		RECETTE	
• Devis CUMA (broyage)	1 896,26 €	• Aide du Conseil Départemental - Travaux (60%)	1 726,60 €
• Devis Services Techniques (Fauchage)	981,40 €		
• Convention MFR/an	5 400,00 €	• Aide du Conseil Départemental - MFR (60%)	3 240,00 €
		• Autofinancement Communal (40%)	3 311,20 €
TOTAL	8 277,80 €	TOTAL	8 277,80 €

Après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le plan de financement 2024 ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à solliciter la ou les subventions correspondantes auprès du Conseil départemental de la Sarthe.

A l'unanimité des membres votants,

Voix pour : 29

Voix contre : 0

Abstention : 0

La Secrétaire de séance

Delphine LETESSIER

Pour Copie conforme

Le Maire,

Didier REVEAU